

---

**DE LA MOTHE,**

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, SEIGNEURS DE LA MOTHE, LA GAROSSE, PUIS, etc.; — *en Bordelois et Entre-Deux-Mers.*

---

ARMES : *D'argent, à l'arbre de sinople, lié d'or, accosté de 2 étoiles de gueules. Casque de profil, orné de ses lambrequins d'argent, de sinople, d'or et de gueules.*

---

L'authenticité de la noblesse de cette famille est rendue incontestable par le fait de sa convocation aux États de la Noblesse de Guienne, en 1789. Malgré nos recherches, il nous a été impossible de retrouver l'époque à laquelle ses auteurs ont dû recevoir des lettres d'anoblissement.

La plupart des papiers de la famille de La Mothe ayant été détruits ou égarés pendant la Révolution, ceux qui lui restent n'établissent la descendance prouvée qu'à partir de la dernière moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dès cette époque, on trouve un grand nombre des membres de cette maison investis de fonctions considérables dans les ordres militaire et civil. Ainsi, en 1622, Jehan de La Mothe commanda le vaisseau du Roi, l'*Arche de Noé*, au siège de La Rochelle. Une enquête subséquente établit clairement la généalogie de ses descendants.

Le nom de LA MOTHE, écrit aussi LAMOTHE, se retrouve fréquemment dans les registres de bourgeoisie et de jurade de l'Hôtel de Ville de Bordeaux. Nous donnons ci-après la généalogie, dressée exclusivement sur titres, de cette famille, que ses traditions font originaire de Bretagne.

I. Bernard DE LA MOTHE, I<sup>er</sup> du nom, jurat de la ville de Bordeaux en 1607, avait reçu des lettres de bourgeoisie de cette cité, de la part de M. de Pichon, maire et jurat de Bordeaux, en 1575. Il est mentionné dans un acte du 7 juin 1607, et rappelé comme défunt dans un autre du 13 mai 1609. Il est sans doute le père de :

II. Bernard DE LA MOTHE, II<sup>e</sup> du nom, bourgeois de Bordeaux en 1615, lequel eut pour fils :

III. Jehan, ou Jean DE LA MOTHE, I<sup>er</sup> du nom, capitaine de vaisseau ou de marine, fut chargé, par commission du roi Louis XIII, en date, à Montségur, du 28 mai 1622, de commander contre les religionnaires de La Rochelle un vaisseau de haut-

bord, flamand, qui se trouvait en rade de Bordeaux, sous l'autorité du duc de Guise, lieutenant général de l'armée navale, — « et avec icelui courre sus, attaquer et » combattre, prendre et couler à fond tous les vaisseaux et barques qu'il rencontre-rait, appartenant aux habitants de La Rochelle, et autres rebelles au Roi ou adhérant » à la rébellion.....; mandant aux capitaines, officiers et gens de guerre étant sur » ledit vaisseau, reconnaître ledit sieur de La Mothe et lui obéir en tout ce qu'il leur » commanderait et ordonnerait pour le bien du service » — (*Orig. en parch.*).

Jehan de La Mothe laissa de son mariage avec dame Catherine TARTAS :

- 1° Jean I, dont l'article suit;
- 2° Jean II de La Mothe;
- 3° Jeanne de La Mothe;
- 4° Marie de La Mothe.

IV. Jean DE LA MOTHE, II<sup>e</sup> du nom, bourgeois de Bordeaux, administrateur de l'hôpital général de la Manufacture de cette ville, prouva sa descendance de Bernard de La Mothe, son aïeul, et de Jean de La Mothe, son père, par acte de notoriété du 2 mars 1674; obtint, le 2 mars 1685, la concession à perpétuité d'un banc dans la grande nef de l'église Saint-Michel de Bordeaux; fit enregistrer ses armoiries en l'Armorial Général de France, et laissa de son mariage, contracté le 24 août 1674, avec Françoise DE CASTAING, damoiselle, veuve de Jean Boc, bourgeois de Bordeaux :

V. Joseph DE LA MOTHE, né le 18 décembre 1675, fut baptisé dans l'église métropolitaine de Saint-André de Bordeaux, et eut pour parrain Guillaume de Castaing, et pour marraine Marie de La Mothe, ses oncle et tante. Il fut nommé administrateur de l'hôpital général de la Manufacture de Bordeaux, le 12 août 1704; élu premier consul en 1711; directeur du commerce de Guienne, le 1<sup>er</sup> mai 1715; jurat de Bordeaux, le 18 août 1717, et fut du nombre des neuf citoyens membres de la Chambre de Commerce de Bordeaux qui reçurent du roi Louis XIV, en 1706, une médaille d'or conservée encore dans la famille.

Joseph de La Mothe fut marié avec demoiselle Marie DE LARCEBAULT, née le 24 octobre 1678, fille aînée de Jean de Larcebault, bourgeois de Bordeaux, et de Françoise Boisson, sa seconde femme. Marie de Larcebault survécut à son époux, et mourut à La Garosse, dans la paroisse de Cenon, le 17 octobre 1759, à l'âge de 81 ans; son corps fut inhumé en la sépulture de sa famille, dans l'église de Saint-Michel de Bordeaux. Joseph de La Mothe avait eu de cette alliance :

- 1° Jean-Baptiste, dont l'article suit;
- 2° Jean-Bonaventure de La Mothe, né le 15 juillet 1717, mort sans alliance à Bordeaux le 17 septembre 1770, et inhumé au tombeau de ses pères, en l'église Saint-Michel.

VI. Noble, messire Jean-Baptiste DE LA MOTHE, I<sup>er</sup> du nom, écuyer, seigneur des

maisons nobles de La Mothe, La Garosse, Piis, et autres lieux, né le 4 novembre 1710, officier des milices bourgeoises de la ville de Bordeaux, fut admis, par une délibération prise en jurade le 15 mars 1764, à jouir des privilèges du vétéran, vu ses longs services.

Par acte passé devant Rauzan, notaire à Bordeaux, le 5 février 1762, Jean-Baptiste et Jean-Bonaventure de La Mothe, frères, obtinrent une attestation de leur descendance telle que nous l'avons spécifiée ci-dessus. Cette attestation est signée par : messire Joseph des Aygues, écuyer, ancien premier jurat de Bordeaux; messire Jean-Baptiste de Limouzin, conseiller en la Cour des Aydes de Guienne; messire Joseph de Caupos, écuyer, seigneur de Palu; messire Louis de Sosciondo, écuyer, et messire Jean Durand, prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Saint-André de Bordeaux.

Le 5 février suivant, Jean-Baptiste et Jean-Bonaventure de La Mothe furent reçus bourgeois de Bordeaux, sur les preuves de leur descendance de Joseph de La Mothe, jurat de Bordeaux en 1717 (*Arch. de l'Hôtel de Ville*).

Jean-Baptiste de La Mothe secourut, avec la plus grande générosité, la ville de Bordeaux, à l'époque de la disette de grains qui se fit sentir dans cette cité en 1748, comme l'établit une délibération des jurats, en date du 8 juin 1764 (*Cert. orig.*) Il hérita de tous les biens de Jean-Baptiste de Larcebault, directeur général de la Compagnie des Indes, à la Louisiane; de ceux de Jean-Baptiste de Larcebault, officier commensal de la maison du Roi, ses oncles maternels, et de ceux de Jules de Borie, conseiller au Parlement de Bordeaux, son cousin germain.

Il passa contrat de mariage, le 28 février 1766, avec demoiselle Marie-Catherine BÉRARD DE VERZEL, native du fort Saint-Pierre, Ile Martinique, fille de messire Joseph Bérard de Verzel, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France, seigneur de la maison noble du Bois, et de dame Marie-Catherine Double.

Jean-Baptiste de La Mothe passa procuration, le 15 mars 1789, à messire Miche de Thibault, écuyer, pour comparaitre en son nom à l'Assemblée de la Noblesse de la sénéchaussée de Guienne, en vertu de l'assignation qu'il avait reçue à cet effet le 28 février précédent. Son nom se trouve indiqué au catalogue des gentilshommes que nous avons publié dans le tome I<sup>er</sup> de cet ouvrage (*p. 205*). Il eut de sondit mariage :

- 1<sup>o</sup> Jean-Baptiste, dont l'article suit;
- 2<sup>o</sup> Jean-Joseph de La Mothe de Piis, écuyer, né le 3 mai 1775, mort à l'affaire de Saint-Léger, en Vendée, pendant les guerres de la République;
- 3<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Bruno de La Mothe, écuyer, né le 6 août 1777, mort jeune;
- 4<sup>o</sup> Jean-Baptiste-Antoine de La Mothe de La Garosse, écuyer, né le 17 janvier 1779, mort le 20 avril 1847, quitta à l'époque de la Révolution le surnom *de La Garosse*, qui rappelait le fief de sa famille, situé dans la commune de Cenon, et prit celui *de Varicour*, qui continua d'être porté par sa descendance. Il fit partie, durant la Révolution, de toutes les courageuses entreprises tentées par la jeunesse bordelaise pour arracher à l'échafaud les victimes que les Comités avaient entassées dans les prisons de la ville. M. de La Mothe-Varicour se maria, le 9 mai 1810, avec Marie-Jeanne-Mansy DE BARBE

**DE LA BARTHE**, née le 27 mai 1783, dans la paroisse de Saint-Magne, morte le 26 avril 1847, seconde fille de messire Jean-Sylvain de Barbe de La Barthe, écuyer, seigneur de Montlau, conseiller du Roi en la Cour des Aydes de Guienne, et de dame Marie-Suzanne de Bonneau de Montauzier. De ce mariage :

- A. Marie-Catherine-Suzanne-Ursule-Valsinie de La Mothe-Varicour, mariée, le 6 septembre 1842, à Philippe de Bordes de Fortage;
- B. Marie-Jeanne-Méary de La Mothe-Varicour;
- C. Suzanne-Marie-Stéphanie de La Mothe-Varicour, alliée, le 4 février 1851, à M. Jean-François La Lande;
- D. Marie-Catherine-Maria de La Mothe-Varicour, alliée, le 23 mai 1848, à Jean Mathurin-Félix La Lande.

5° Marie-Catherine-Aimée de La Mothe, née le 16 février 1767, filleule de Jean-Baptiste de Larcebault, directeur général de la Compagnie d'Occident, à la Louisiane, et de Marie-Catherine Double, son aïeule, fut mariée, par contrat passé le 8 février 1787, à messire Louis-Jacques de Lassime, écuyer, conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, commissaire aux requêtes du Palais, mort sur l'échafaud révolutionnaire, — fils de feu messire Pierre de Lassime, écuyer, avocat en la Cour, et de dame Marie Bucherie. Elle est décédée au mois de novembre 1844. De son mariage :

- Valmont de Lassime;
- Clarisse de Lassime, épouse du chevalier Jacques-Victor-François de Canolle.

6° Catherine-Julie-Adélaïde de La Mothe, née le 18 février 1771, décédée le même jour que sa sœur, au mois de novembre 1844, filleule de messire Pierre-Joseph Bérard de Verzel, écuyer, officier des milices de Saint-Domingue, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de dame Catherine-Julie Bérard de Verzel, épouse de messire Sicaire-André de Migot, chevalier, seigneur de Blanzac et de Prémingeaux, épousa Pierre Cellier de Soissons, écuyer. De cette union :

- Jean-Baptiste-Adolphe Cellier de Soissons, curé de la paroisse Saint-Seurin de Bordeaux et chanoine honoraire de la Primatiale, décédé le 12 juillet 1856.

7° Marie-Catherine-Caroline de La Mothe, née le 16 février 1772, alliée avec Jean-Baptiste de Caussé, écuyer, conseiller du Roi à la Cour des Aydes de Bordeaux, lequel fut emprisonné à Agen durant la Révolution, et est décédé dans son château de Naudou, en Agenois, laissant de son dit mariage :

- Jean-Baptiste-Camille de Caussé, marié en 1848 à Marie-Thérèse de Calmels de Puntis.

8° Marie-Catherine-Ursule de La Mothe, née le 24 février 1774.

**VII. Jean-Baptiste DE LA MOTHE**, II° du nom, écuyer, né le 27 février 1760, eut pour parrain Jean-Baptiste de Larcebault, officier commensal de la maison du Roi, et pour marraine Marie-Anne Bérard de Verzel, épouse de messire Arnaud de Tranchère, président trésorier de France, en Guienne, et procureur syndic de la ville de Bordeaux.

Jean-Baptiste de La Mothe fut élevé à l'École militaire d'Efflat, en Auvergne, émigra en Allemagne en 1792, fit partie de l'armée de Bourbon, et rentra en France en 1804, après avoir vu tous ses biens confisqués et vendus par la Nation. Il fut nommé maire de la commune de Croignon, où il faisait sa résidence, et remplit ces fonctions

pendant trente années. Il est décédé à Larcebault, le 28 janvier 1857, laissant de son mariage avec Marie-Caroline-Jacquette DE RAUZAN, fille de messire Léon, chevalier de Rauzan, capitaine commandant au régiment de Normandie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sur l'échafaud révolutionnaire, et de dame Caroline Abraham de Beaumontais :

VIII. Noble Jean-Léon-Jean-Baptiste-Antoine DE LA MOTHE, chef des nom et armes de sa famille, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux, et de l'Institut des Provinces, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les monuments historiques, etc., a épousé, le 25 décembre 1856, Marguerite-Clémence ÉTIENNE. De ce mariage :

- 1° Joseph-Fernand de La Mothe, décédé en bas âge;
- 2° Noble Jean-Baptiste-Fernand de La Mothe.

NOTA. — La maison DE LARGEBAULT, qui s'est fondue dans celle DE LAMOTHE, tirait son origine de Pierre de Larcebault, sieur de Pomiers, bourgeois de Bordeaux en 1610, premier consul de cette ville en 1639, juge de la Bourse en 1650, jurat en 1652, décédé en 1659.

Le même Pierre de Larcebault reçut du Grand Condé une lettre datée de Paris, le 24 mai 1651, et conçue dans les termes suivants :

« Monsieur Larcebault, chérissant beaucoup les marques de v<sup>re</sup> souvenir et de v<sup>re</sup> amitié, je vous remercie de celles que vous m'en avez données par v<sup>re</sup> lettre du xiiii de ce mois; je croy que vous ne serez plus désormais en peine de m'escire des désordres de v<sup>re</sup> ville, m'assurant que les nouvelles qui doibuent y estre présentement arriüées les auront entièrement appaiséz. Continuez-moi toujours v<sup>re</sup> bonne volonté, et croyez aussy que je suis, Monsieur Larcebault, V<sup>re</sup> affectionné amy. LOUIS DE BOURBON. »

Pierre de Larcebault portait pour armes : *D'argent, à l'arbre de sinople.*

Son fils aîné, Pierre de Larcebault, fut premier consul de Bordeaux en 1664, et juge de la Bourse en 1681.

Son second fils, Jean de Larcebault, fut père, entre autres enfants, de :

- 1° Fort de Larcebault, qui fit insérer ses armoiries dans l'Armorial Général de Guienne : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles du même, 2 en chef et 1 en pointe.* Il mourut sans alliance en 1700.
- 2° Jean-Baptiste I de Larcebault, directeur général de la Compagnie d'Occident, à la Louisiane, en 1718, conseiller au Conseil Supérieur de cette province en 1719, mort en 1769;
- 3° Jean-Baptiste II de Larcebault, officier commensal de la maison du Roi, mort en 1772
- 4° Marie de Larcebault, épouse de Joseph de La Mothe.

